



Après le hold-up, le gouvernement doit lancer un ultimatum aux Banques

Où sont passés les 22 milliards d'euros promis aux PME ? Avec les 17 milliards des livrets d'épargne réglementés, les banques ont trouvé un moyen de renforcer leur position sur le marché de l'affacturage et de se renflouer (1). Avec 5 milliards supplémentaires et une publicité qui tourne en boucle à la radio, Oséo se retrouve incapable de traiter l'avalanche de demandes... (2) Le gouvernement semble lui-même se demander où sont passés ces fameux 22 milliards puisqu'il a annoncé la semaine dernière la création d'un poste de médiateur mis à la disposition des entreprises françaises qui rencontrent des difficultés pour accéder au crédit : ce médiateur sera chargé de suivre la façon dont les prêts sont accordés par les banques ! En attendant, plus de 150 entreprises sont jugées défaillantes et 740 disparaissent chaque jour en France, principalement faute de trésorerie. Rien que sur les défaillances, ce sont 670 emplois détruits quotidiennement.

En vérité, les banques n'ont toujours pas à ce jour ré-ouvert le robinet à liquidités : elles continuent de supprimer les autorisations de découvert. Pire, elles menacent même certains de leurs clients d'une inscription Banque de France, synonyme de mort quasi certaine de l'entreprise dans la situation actuelle... C'est pourquoi, Le Cerf demande que les statistiques des inscriptions Banque de France comme les inscriptions de privilèges pris par les organismes sociaux et le Trésor public, soient publiées rapidement car ce sont les seuls indicateurs qui permettront de révéler l'ampleur de la catastrophe économique et sociale qui est en train de se dérouler sous nos yeux. Le gouvernement pourrait ainsi mesurer rapidement l'efficacité de sa politique et le véritable engagement des banquiers car ce sont eux qui procèdent aux inscriptions Banque de France...

Le Cerf répète depuis des mois que l'injection de liquidités vers ceux qui créent des richesses et des emplois est vitale. C'est pourquoi, les 17 milliards d'euros mis à la disposition des banques devraient servir en priorité à :

- rétablir les autorisations de découvert accordées aux PME
- facturer ces découverts au prix du crédit
- baisser les frais bancaires et les dates de valeur
- renégocier les crédits en cours afin de baisser le montant des échéances mensuelles et les besoins de trésorerie

Le gouvernement qui a mis en place un plan de 360 milliards d'euros pour sauver les banques françaises, doit dès aujourd'hui lancer un ultimatum aux dirigeants de ces banques qui jouent double jeu : la non-réouverture du robinet à liquidités devra se traduire par un retrait des 17 milliards d'euros pour les affecter à la mise en place de mesures qui auront un effet de levier immédiat sur la trésorerie et l'activité : suppression temporaire de la TVA interentreprises (3), report et échelonnement de la TVA due et des cotisations Urssaf (2).

Enfin, le Cerf regrette que l'abus de position dominante des banques constaté depuis des années et aggravé par la crise, ne soit pas dénoncé par les organisations syndicales chargées de défendre les entreprises et l'activité. Il est vrai que la patronne du Medef a été élue avec les voix de ce même secteur bancaire...

(1) Communiqué du 27 octobre 2008 – Banques : la crise ? Quelle chance !!!

<http://www.lescreateurs.org/081027-banques-affacturage.pdf>

(2) Communiqué du 16 octobre 2008 – Financement des entreprises : des milliards d'euros pour rien ?

<http://www.lescreateurs.org/081016-report-cotisations-urssaf.pdf>

(3) Communiqué du 23 octobre 2008 – Supprimer la TVA interentreprises pour limiter l'hécatombe

<http://www.lescreateurs.org/081023-suppression-tva-interentreprises.pdf>

**Si vous voulez soutenir les actions du Cerf, adhérez !
Cotisation 30€ à l'ordre du Cerf.**

Parce que nous sommes des millions, nous serons entendus !

Pour se désinscrire, envoyez un fax au : 04 34 09 05 19

Créateurs d'emplois et de richesse de France (Cerf)

1ère plateforme de représentation des Très Petites Entreprises.

Association loi 1901 - 24, avenue Gabriel - 75008 Paris - Tel : 09 51 74 23 73 - www.lescreateurs.org